



Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires
Zwischenstaatliche Organisation für den internationalen Eisenbahnverkehr
Intergovernmental Organisation for International Carriage by Rail

**Secrétaire général
Generalsekretär
Secretary General**

**NOT-19016
31.07.2019**

Original : EN

**AUX ÉTATS MEMBRES ET MEMBRES ASSOCIÉS DE L'OTIF
ET AUX ORGANISATIONS RÉGIONALES AYANT ADHÉRÉ À LA COTIF**

Notification du dépositaire

Corrections aux modifications des appendices F (APTU) et G (ATMF) à la Convention adoptées par la Commission de révision à sa 26^e session

En sa qualité de dépositaire, le Secrétaire général de l'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF) donne notification de ce qui suit :

[La notification du dépositaire NOT-19007 du 21 juin 2019](#) proposait des corrections aux modifications des appendices F (APTU) et G (ATMF) à la Convention adoptées par la Commission de révision à sa 26^e session du 27 février au 1^{er} mars 2018 (notification du dépositaire SG-18020 du 20 mars 2018).

Au 22 juillet 2019, date d'expiration du délai d'objection aux corrections proposées, aucune objection n'avait été notifiée au Secrétaire général. En conséquence, le Secrétaire général a effectué les corrections requises.



(Wolfgang Küpper)
Secrétaire général